



# Tabac

N°06  
12/07/2018



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

#### Animateur filière

Alexandra Labache  
FREDON Aquitaine  
[a.labache@fredon-aquitaine.org](mailto:a.labache@fredon-aquitaine.org)

Kadidiatou KANE

ARVALIS  
[K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**  
**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Grand Sud-Ouest Tabac  
N°6 du 12/07/2018 »**

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin disponible sur les sites : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** :

**Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**  
**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**

## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : Stade montaison en moyenne.
- **Conséquences des conditions météorologiques.**

### Observations parasitaires

#### Maladies

- **Mildiou** : apparition du mildiou, une parcelle fortement touchée.
- **Viroses** : quelques parcelles touchées, les dégâts restent faibles.

#### Ravageurs

- **Réseau de piégeage** : captures plus importantes d'*agrotis ipsilon* et premières captures d'*Helicoverpa*. Attaque tardive importante de vers gris sur un secteur.
- **Noctuelles terricoles et défoliatrices** : présence signalée sur plusieurs parcelles. Seuil théorique de risque non atteint. Activité et dégâts faibles.
- **Taupins** : présence observée sur quelques parcelles avec des dégâts faibles à modérés.
- **Pucerons** : développement important de pucerons mais contenus par les auxiliaires.
- **Punaies** : en plein développement sur plusieurs parcelles.
- **Nématodes** : présence sur peu de parcelles. Pas de dégât.
- **Cicadelles, vecteur de stolbur** : premier signalement.

#### Autres plantes parasites

- **Orobanche rameuse** : apparition sur deux parcelles.

#### Adventices

Diminution de la présence d'adventices.

**Ambrosie à feuilles d'armoise** : signalez sa présence.

### Auxiliaires

- **Auxiliaires** : coccinelles bien implantées. Présence significative de syrphes. Présence de Chrysopes.

## Stade de la culture

---

### • Parcelles de référence

Les parcelles de référence sont pour la plupart au stade montaison (BBCH5010).

Les parcelles étant au stade montaison (BBCH5010) sont :

- Aussevielle (64)
- Saint-Palais-de-Phiolin (17)
- Cuzorn (47)
- Amuré (79)
- Aizenay (85)

La récolte du Virginie sur la parcelle de Cuzorn est prévue aux alentours du 15 juillet.



**Première cueillette et récolte de Virginie**

Photo : S. Pauty – Midi Tabac

D'autres parcelles ont un peu plus d'avance et sont au stade du bouton floral (BBCH6000), il s'agit de :

- Saint-Ignat (63)
- La Fouillade (12)
- Saint-Pierre d'Eyraud (24)

La parcelle de Masseube (32) présente un léger retard, elle est au stade reprise plantation plus 15 jours. Cette dernière est très tardive. Les plantations datent du 10 au 25 juin. Les tabacs vont du stade reprise à début de récolte pour le Virginie et boutons floraux pour le Burley. La parcelle de Fajoles (46) en est, quant à elle, au stade début de montaison.

Dans l'ensemble, les parcelles sont saines à l'exception de celles d'Aizenay (85) qui présente du mildiou. La parcelle Amuré (79) est saine mais présente des émergences d'orobanche.

## • Parcelles tour de plaine

Comme pour les parcelles de référence, la plupart de celles en tour de plaine sont au stade montaison (BBCH5010).

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Aizenay (85)
- Charre (64)
- Horsarrieu (40)
- Campuzan (65)
- Bergerac (24)
- Souillac (46)
- Thuret (63)
- Sarlat-la-Canéda (24)

Trois secteurs présentent un léger retard. Les parcelles des zones de Saint-Sylvestre-sur-lot (47) et de Saussens (31) sont au stade chou et celles du secteur de Saintes (17) au stade début de montaison (BBCH3000).

Deux autres secteurs présentent, quant à eux, une légère avance. Les parcelles des zones de Vivonne (86) sont au stade dégagement du bouton floral et celle du secteur de La Fouillade (12) au stade début de récolte pour le Virginie. Sur ce dernier secteur, les tabacs sont écimés dans la vallée du Lot et au stade chou dans le Tarn.



**Ecimage**

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

## • Conséquences des conditions météorologiques



**Tabac grêlé (gauche) et tabac avec stagnation d'eau (droite)**

Photo : N. Barret – TGA

### Parcelles de référence

Plusieurs parcelles ont souffert des conditions climatiques de ces dernières semaines. Ainsi, la parcelle de Saint-Pierre d'Eyraud (24) a été fortement touchée par les vents violents de cette dernière semaine. La parcelle est entièrement versée. Celle de Saint-Ignat (63) est également en partie grêlée suite aux orages du 4 juillet.

### Tour de plaine

En tour de plaine, les fortes pluviométries ont impacté 15% de la zone d'Horsarrieu (40) qui est très hétérogène, 45% de la zone de Campuzan (65) et 35% de celle de Charre (65). Sur les parcelles de ce dernier secteur, quelques dégagements du bouton floral permettent d'envisager de faibles développements. La zone de Campuzan (65) et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) a également subi des orages de grêle qui ont engendré des dégâts.

Les parcelles du secteur de Saint-Sylvestre-sur-lot (47) ont souffert des chaleurs de la dernière semaine du mois de juin malgré la reprise des irrigations : les tabacs tiges sont peu poussants.

Cette dernière semaine, la zone du Bergeracois a subi des vents violents : certaines parcelles sont détruites.

# Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface d'environ 1113 ha.

## Maladies

### • Mildiou

70% de la parcelle de référence d'Aizenay (85) sont atteints par le mildiou. Ce dernier a été favorisé par l'alternance de périodes chaudes et humides. Le mildiou est observé sur 8 ha de Virginie et sur les étages bas.

En tour de plaine, des symptômes (1%) ont été observés dans le secteur de Saintes (17) sur 1 ha et des dégâts inférieurs à 20% sont constatés dans la zone d'Aizenay (85) sur 40 ha. Dans la zone de Saintes (17), il s'agit d'une suspicion de mildiou non confirmée.

#### Evaluation du risque :

La période du plein champ est à risque pour le développement du mildiou du développement des premières feuilles à la récolte. Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont été particulièrement favorables au développement du mildiou. Mais peu de secteurs sont encore touchés. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques.



Mildiou sur feuille de tabac

Photo : S. Mothais – CT2F

#### Conditions favorables au développement du mildiou :

- Hygrométrie élevée (>70%) ;
- Températures comprises entre 16°C et 23°C ;
- Temps couvert ;
- Eau libre sur les feuilles ;
- Tabac sensible.

#### Mesures prophylactiques contre le mildiou au champ :

- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum ;
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après la récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Mildiou.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Mildiou.pdf)

#### **Monitoring mildiou en dehors de nos frontières : Soyez vigilants !**

Le réseau européen de recherche et d'expérimentation en tabac (AERET) a rapporté des cas de mildiou dans plusieurs pays entre le 12 et le 27 juin 2018. Ces cas sont localisés en Espagne, Allemagne, Bulgarie et Iran.

## • Viroses



**Viroses AMV CMV (gauche), Viroses AMV (droite) et Viroses PVY (bas)**

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

Des symptômes de viroses sont détectés sur les parcelles en tour de plaine des zones de Thuret (63) sur 3 ha (AMV, CMV, TMV) et sur celles du secteur d'Aizenay (85) sur 20 ha (PVY).

Des dégâts liés aux viroses (AMV, CMV, TMV), qui restent inférieurs à 20%, sont recensés sur les parcelles des secteurs de Souillac (46) et de la Fouillade (12) sur 5 ha et de Sarlat-la-Canéda (24) sur 2,5 ha.

### **Evaluation du risque :**

Les viroses peuvent affecter les tabacs que ce soit au stade pépinière ou stade du plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Surveillez cependant vos champs et appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus.

### Mesures prophylactiques contre les viroses :

- Utiliser des variétés résistantes ;
- Apprendre à reconnaître les différentes viroses ;
- Connaître le mode de transmission afin de limiter la propagation ;
- Nettoyer les outils qui peuvent transmettre les virus par simple contact ;
- Allonger la rotation sur une parcelle infestée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Viroses.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Viroses.pdf)

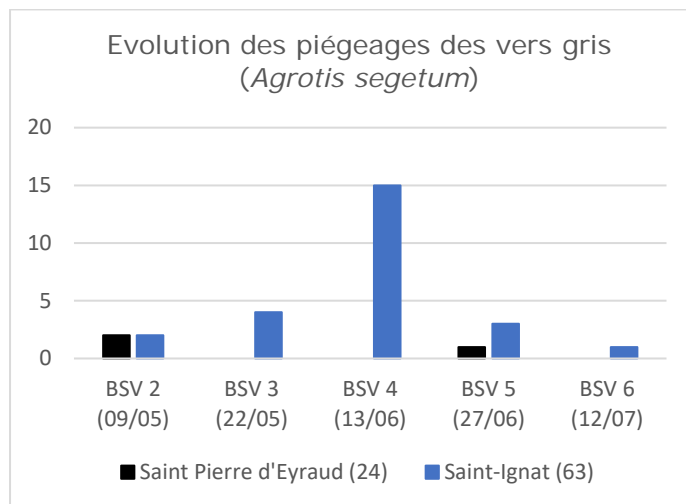
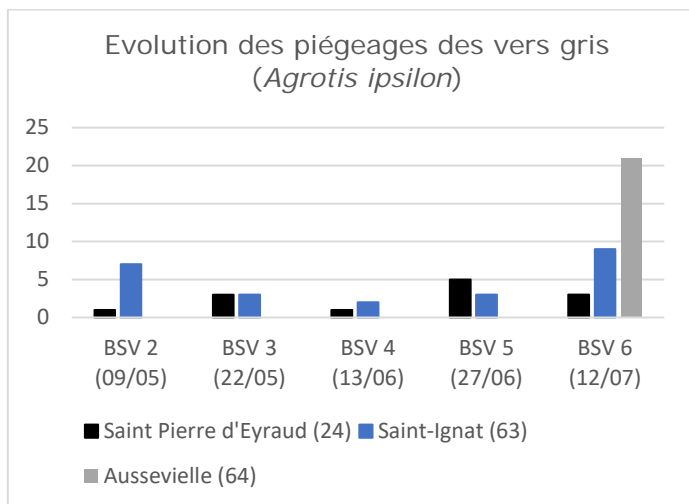
## Ravageurs

### • Réseau de piégeage

Dans la période du 28 juin au 12 juillet, les relevés de piégeage sont les suivants :

- 9 *Agrotis ipsilon* et 1 *agrotis segetum* sur la parcelle de référence de Saint-Ignat (63) ;
- 3 *Agrotis ipsilon* sur la parcelle de référence de Saint-pierre d'Eyraud (24) ;
- 21 *Agrotis ipsilon* sur la parcelle de référence d'Aussevielle (64).

Les premières captures d'*Helicoverpa* ont eu lieu sur la parcelle de Saint-Pierre d'Eyraud (24). 7 *Heliothis armigera* ont été piégés.



Il est à noter qu'une attaque tardive importante de vers gris a été signalée sur les parcelles, en tour de plaine, de La Fouillade (12).



Vers gris dans champ de tabac  
Photo : D. Saurel – Midi tabac



Dégâts de vers gris  
Photo : P. Charbonnier – TGA

### • Noctuelles terricoles et défoliatrices

En tour de plaine, des traces ont été signalées dans les zones de Saussens (31) et de Sarlat-la-Canéda (24) sur 1 ha, de Campuzan (65) sur 1,5 ha, d'Horsarrieu (40) sur 2 ha et de la Fouillade (12) sur 10 ha.

#### Evaluation du risque :

Seules des traces de la présence de noctuelles terricoles et défoliatrices sont signalées. Leur activité reste faible et il n'y a pas de dégâts qui y sont liés. Le seuil théorique de risque de 5% des pieds attaqués n'est pas atteint.



### Chenilles défoliatrices et dégâts sur feuille de tabac

Photo : D. Saurel – Midi Tabac (gauche) / P. charbonnier – TGA (droite)

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Noctuelles\\_terricoles.pdf](http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Noctuelles_terricoles.pdf)

### • Taupins

Des traces de taupins sont relevées sur les parcelles, en tour de plaine, des secteurs de Vivonne (86) sur 25 ha et de La Fouillade (12) sur 1 ha. Dans la zone de Vivonne (86), les taupins ont également engendré de faibles dégâts (< 20%) sur 12 ha.

#### Evaluation du risque :

La présence de taupins a été signalée mais sur des secteurs qui restent limités et les dégâts liés à leur activité sont faibles.

#### Mesures prophylactiques :

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation ;
- Eviter les précédents prairies de graminées ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères ;
- Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte ;
- Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères ;
- Eviter les apports tardifs de matière organique.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Taupin.pdf](http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Taupin.pdf)

### • Pucerons

Des traces de pucerons sont observées sur les parcelles, en tour de plaine, de Vivonne (86) sur 140 ha, de La Fouillade (12) sur 12 ha, de Saussens (31) et de Thuret (63) sur 10 ha et de Souillac (46) sur 1 ha.

Des dégâts limités (< 20%) sont observés sur 65 ha de la zone de Vivonne (86).

Des premiers signalements liés à la présence de pucerons sur les parcelles de référence ont également été faits. Des pucerons sont observés sur 12% de la parcelle de La Fouillade (12) et sur 5% de la parcelle d'Amuré (79).

#### Evaluation du risque :

Depuis le dernier BSV, les pucerons se sont développés. Leur présence a augmenté mais ils sont régulés par la présence significative d'auxiliaire qui a également augmenté. Les dégâts sont faibles. Restez toutefois vigilants et surveillez-les pour détecter les infestations et tentez de les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

## • Punaises



**Punaises**

Photo : S. Bourda – Fredon Aquitaine

Les punaises se développent depuis le dernier BSV. Des traces de punaises sont visibles, en tour de plaine, sur les secteurs de Vivonne (86) sur 160 ha, d'Aizenay (85) sur 50 ha, de Sarlat-la-Canéda (24) sur 3 ha et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) et de La Fouillade (12) sur 2 ha. Des traces de ces dernières ont également été signalées sur la parcelle de référence d'Aizenay (85) à hauteur de 1%.

Des dégâts, inférieurs à 20%, sont présents, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 50 ha ainsi que sur la parcelle de référence d'Amuré (79).

### **Evaluation du risque :**

Le stade du plein champ est une période à risque pour le développement des punaises. Les punaises sont en plein développement. Les signalements ainsi que le nombre de secteurs où elles sont présentes a augmenté depuis le dernier BSV. Surveillez leur apparition et appliquez les mesures prophylactiques.

### Mesures prophylactiques contre les punaises :

- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril ;
- Supprimer manuellement les adultes, les larves et les pontes en culture.

## • Nématodes

La présence de nématodes a été signalée sur les parcelles, en tour de plaine, des secteurs de La Fouillade (12) et de Charre (65) sur respectivement 1 et 3 ha.

Il s'agit de nématodes à galles (méloïdogynes) pour le secteur du Sud Aveyron et à kystes (globodera) pour la vallée du Lot et le secteur de Charre (65).



**Galles sur racines dues aux nématodes (méloïdogynes)**



**Nématodes à kystes (Globodera)**

Photo : D. Saurel – Midi Tabac



### Evaluation du risque :

Les signalements liés à la présence de nématodes sont faibles. Leur présence n'a été observée que sur peu de parcelles et il n'y a pas de dégâts. Cependant, surveillez vos parcelles pour détecter les premières attaques.

#### Mesures prophylactiques contre les nématodes :

- Labourer, butter ;
- Exporter les racines du tabac en fin de culture ou les maintenir à l'air libre sous le soleil ;
- Nettoyer les outils (travailler les parcelles infestées en dernier) ;
- Réaliser une rotation culturale (4 ans) et utiliser des variétés non sensibles ;
- Utiliser des cultures nématicides ;
- Gérer les adventices.

#### Plus d'informations sur le lien suivant :

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Nematodes.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Nematodes.pdf)

### • Cicadelles

Les premières cicadelles sont repérées dans la zone de La Fouillade (12).

### Evaluation du risque :

La période à risque en ce qui concerne l'activité des cicadelles s'étend de l'élongation de la tige à la récolte. Leur activité serait favorisée par les étés chauds et secs. Les conditions climatiques actuelles : températures élevées et pluviométrie faible peuvent favoriser leur activité.

#### Mesures prophylactiques contre les cicadelles :

- Un labour peut détruire les larves dans le sol, et un désherbage soigné est nécessaire ;
- La lutte curative contre le phytoplasme est impossible une fois que la plante est infestée ;
- La lutte préventive doit être dirigée contre la cicadelle, elle seule peut limiter le développement du stolbur sur la culture ;
- L'outil piège jaune peut donc être un bon outil d'aide à la décision.

#### Plus d'informations sur le lien suivant :

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Cicadelle.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Cicadelle.pdf)

## Autres plantes parasites

### • Orobanche rameuse



Orobanche rameuse  
Photo : L. Gatard – CT2F

L'orobanche rameuse est un parasite des racines des plantes dicotylédones. Sans racine et sans chlorophylle, elle est totalement dépendante de son hôte pour s'alimenter.

**Symptômes** : des défauts de croissance (jaunissement, ralentissement de croissance) sont souvent observés avant le dépérissement total de la plante de tabac, dans le cas d'infestations importantes.

L'orobanche est présente, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 35 ha (4 parcelles touchées) et sur la parcelle de référence d'Amuré (79) à hauteur de 1%.

#### Evaluation du risque :

Actuellement peu de parcelles sont impactées par des émergences d'orobanche et il n'y a pas encore de dégât lié à cette dernière.

#### Mesures prophylactiques contre l'orobanche :

- Rotation minimum de 4 ans sans plantes hôtes ;
- Maîtriser la lutte contre les adventices ;
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée ;
- Planter une culture piège ;
- Travailler le sol après récolte et utiliser des outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer ;
- En cas de parcelle fortement infestée, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_2018/Notes\\_techniques/Fiches\\_Bio-agresseurs\\_Tabac/Fiche\\_Orobranche.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Orobranche.pdf)\*

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence	Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)						
	Saint Palais de Phiolin (17)	Charre (64)	Campuzan (65)	Saussens (31)	Souillac (46)	Thuret (63)	Sarla-la-Canéda (24)	Horsarrieu (40)
Ambroisie					15			
Amaranthe				1	25	8		
Chardons								
Chenopodes					20	9		
Datura		2	2	1	15	2	1,5	
Lampourde								
Liserons	5 %	3	5		15	3	5	
Mercuriale								
Morelle				1	20			
Panic				1	1	4		
Renouée		5	4	1			2	
Sétaire		4						5

## Adventices

Les adventices sont encore présentes sur quelques parcelles. Cependant le salissement et le nombre de signalements a nettement diminué depuis le dernier BSV.

L'ambroisie se développe très rapidement dans les secteurs Sud de la Vienne (86) et des Deux-Sèvres (79).

## Ambroisie à feuilles d'armoise : Pensez à signaler sa présence !

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Cette plante pose des problèmes de santé publique. En zone agricole, elle cause également des pertes de récoltes.

Les feuilles de l'ambroisie à feuilles d'armoise sont larges, minces et très découpées, de couleur verte sur les deux faces. Les tiges sont rougeâtres et velues avec à leur sommet des fleurs vert jaunâtre sous la forme de longs épis.



**Ambroisie à feuilles d'armoise en croissance végétative**

Source : FREDON Aquitaine



**Ambroisie à feuilles d'armoise au stade floraison**

Source : CBNSA

### Ambroisie : information importante

Toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

**Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33**

**Tél. : 09.67.01.58.68**

**[zna@fredon-aquitaine.org](mailto:zna@fredon-aquitaine.org)**

**62, rue Victor Hugo**

**33140 VILLENAVE D'ORNON**

Merci de participer au repérage des plants d'ambroisie et d'en faire le signalement au contact ci-dessus.

## Auxiliaires

### • Coccinelles

Avec le développement des pucerons, les coccinelles se sont également bien développées. Des traces (1%) sont visibles, en tour de plaine, dans les secteurs de La Fouillade (12) sur 6 ha, d'Aizenay (85) sur 70 ha, de Saintes (17) sur 3 ha et de Sarlat-la-Canéda (24) sur 2 ha. Elles sont également présentes sur les parcelles de référence de La Fouillade (12) à hauteur de 2%, d'Aizenay (85) et d'Amuré (79) à hauteur de 5%.

Dans le secteur de Souillac (46), la présence de coccinelles est plus importante (20%) sur 1 ha.



**Coccinelle sur feuille de tabac**

Photo : S. Seguin –Périgord tabac

## • Syrphes

Des traces (1%) de syrphes sont visibles, en tour de plaine, dans les secteurs de La Fouillade (12) sur 22 ha, d'Aizenay (85) sur 80 ha, de Vivonne (86) sur 180 ha et de Sarlat-la-Canéda (24) sur 2 ha. Ils sont également présents sur les parcelles de référence de La Fouillade (12) à hauteur de 8%, d'Aizenay (85) et d'Amuré (79) à hauteur de 5% et de Saint-Ignat (63) à hauteur de 1%

Une présence de syrphes plus importante (20%) a été relevée sur 40 ha de la zone de Vivonne (86).

## • Chrysopes

Des traces (1%) de chrysopes ont été détectées sur les parcelles, en tour de plaine, du secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.



**Chrysope**

Photo : D. Saurel – Midi tabac

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :**

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -  
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative CT2F

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*